



INITIAL ou ALTERNANCE



BTS | MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

OPTION : MÉTIERS DU SON

RNCP : 37196 enregistré 01/09/2022. Délivré par le ministère de l'enseignement supérieur
code NSF 323 techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle - Formacode 46236 son

Lieu de Formation : IPSO Campus Lyon : 111-113 rue du 1er Mars 1943, 69100 Villeurbanne

Pré-requis : Ce diplôme s'adresse à toutes personnes titulaires d'un baccalauréat.

Objectifs et contexte de la certification :

L'Audiovisuel est un secteur économique complexe qui connaît aujourd'hui de profonds changements dues à l'évolution du marché de la communication qui associe les différents médias (télévision, radio et internet) et s'appuie sur le développement des technologies numériques.

L'appellation « BTS Métiers de l'audiovisuel » fait référence à un secteur d'activité : « l'Audiovisuel ». Il est l'un des secteurs d'activité les plus dynamiques de l'économie européenne. Il se distingue, par un mouvement d'internationalisation et d'intégration de paysages audiovisuels porté par l'évolution importante des progrès technologiques.

Le titulaire du BTS Métiers de l'audiovisuel, option « métiers du son », a la charge lors de productions audiovisuelles de la captation sonore, du montage son, du mixage, de l'illustration sonore et de la diffusion sonore.

Durée de la formation : 2 ans

Volume horaire :

- Initial : 1850 h en centre / 350 h en entreprise
- En Alternance : 1350 h en centre sur 2j/semaine
+ 3 à 4 semaines intensives de 35 h
& de 19 à 35 h/semaine de présence en entreprise

Handicap : Accueil des candidats en situation de handicap sous conditions. Nous contacter pour plus d'informations, par email : handipso@ipso-campus.com

Tarifs :

- En Alternance, le coût de la formation est pris en charge par les OPCO.
- En Initial : le coût de la formation est supporté par l'étudiant ou ses représentants légaux.

Un financement France Travail peut être demandé (sous conditions à voir avec votre conseiller). Demande de tarif par mail.

Délai d'accès : Dépot de candidature. Réponse d'acceptation sous 8 jours.

Qualités requises :

Appétence pour la musique et le son en général, esprit technique et scientifique, créativité travail en équipe, résistance physique

Effectif :
de 8 à 20 élèves (pas d'ouverture en deçà)

Programme :

- Culture Audiovisuelle et Artistique
- Anglais
- Environnement juridique
- Économie et gestion
- Technologie de l'audiovisuelle
- Technique de mise en œuvre de la gestion de production

Métiers visés :

- Opérateur de prise de sons (prise de son, mixage)
- Mixeur antenne (prise de son, mixage)
- Monteur son,
- Habillement sonore
- Sonorisateur retour/façade de faible puissance (prise de son, mixage)
- Régisseur son

Poursuite d'études :

- Licence professionnelle dans les secteurs de l'audiovisuel
- École spécialisée dans l'image ou le cinéma.

Méthodes pédagogiques : Cours théoriques et pratiques en présentiel, initiaux et en alternance, par des enseignants expérimentés(es) et impliqués(es). Plateforme de mise à disposition des ressources pédagogiques.

Modalités d'évaluation : Devoir sur table, oraux, DM et examens blancs

Modalités d'inscription : Sur entretien individuel

Formation qui répond à une certification en blocs de compétences :

- BC1 Mise en place d'un projet
- BC2 Mise en œuvre des savoir faire des métiers (de la gestion de production, du son ou de l'image)
- BC3 Participation à une production audiovisuelle
- BC4 Analyse de la situation professionnelle

Déroulement des épreuves :

ÉPREUVES	NATURE	COEFF	DURÉE
E1 - Culture Audiovisuelle et Artistique	Écrite	2	4 H
E2 - Anglais	Orale	1	45 min
E3 - Sciences Physiques et technique des équipements et supports	Écrite	4	3 H + 3H
E4 - Techniques et mise en œuvre	Pratique	4	4 H
E5 - Epreuve professionnelle de synthèse :			
• Projet	Orale	4	1 H
• Environnement économique et juridique (seulement pour Image et Son)	Orale	1	15 min
E6 - Situation en milieu professionnel	Orale	1	30 min

